

Commune de Genolier

A tous les membres du
Conseil communal de Genolier

CONVOCAATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 30 novembre 2015

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 10 décembre 2015 à 18h30 au Pavillon

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 29 octobre 2015
3. Communications du Président
4. Communications municipales
5. Dépôt et examen du préavis No 63/2015 relatif au budget communal 2016
6. Examen du préavis No 59/2015 concernant une demande de crédit de CHF 1'100'000.-- pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie dans la zone industrielle de la Raisse
7. Examen du préavis no 62/2015 – Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon
8. Examen du préavis no 60/2015 – Dispositif d'investissement solidaire de la région Yonnaise (DISREN)
9. Dépôt et examen du préavis No 64/2015 concernant le dépassement du crédit de construction du bâtiment « Source-vive » selon préavis municipal No 168/2011
10. Divers et propositions individuelles

./.

Vous serez attentif que l'heure de la séance est avancée, car nous vous rappelons que, cette dernière séance de l'année, sera suivie de la traditionnelle fondue offerte par la commune de Genolier.

Vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription que vous voudrez bien, pour des questions d'organisation, nous retourner sans délai.

Annexes : Procès-verbal de la séance du 29 octobre 2015
Préavis No 63/2015 accompagné du rapport de la commission
Rapports des commissions sur les préavis 59, 60 et 62/2015
Bulletin inscription à la fondue

Envoi à : Mmes le MM. Les Conseillers communaux
Copies à : Mme et MM les Conseillers municipaux
Mme et M. les Préfets
Mmes et MM les suppléants du Conseil communal
Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
Rédaction du journal « 24 Heures », Nyon

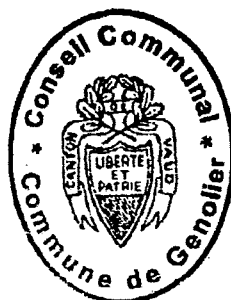
Uniquement convocation : Nyon Région Télévision, Mme Roselyne Grob, Rue de Rive 21, Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président



Denis Matthey



Le secrétaire



Pierre-Alain Zufferey